

# Pour une communauté démocratique Wallonie-Bruxelles

*Penser au-delà de la Belgique, c'est d'abord abandonner l'uniforme de francophone que nous avons hérité de la guerre linguistique avec les Flamands. Ainsi déshabillés, les habitants de Bruxelles et de la Wallonie forment une société avec ses expériences historiques communes, ses médias, ses traditions politiques et une certaine pratique de l'ouverture multiculturelle. Tel constat ne remet pas en cause l'existence politique des Régions, mais pose une question en forme de défi : quel reflet, quel projet institutionnel pour ce que les Wallons et les Bruxellois partagent et qu'il sera difficile de leur ôter ?*

---

THÉO HACHEZ

Depuis la Belgique de grand-papa, l'entité initiale tend à se constituer en deux versants : la Belgique et la non-Belgique, soit la Flandre à mesure qu'elle s'affirme politiquement. Au point que sans l'avouer, la Belgique contemporaine tend à devenir la non-Flandre. Fût-elle par défaut, il y a bien entre la Wallonie et Bruxelles une communauté politique de fait forgée par l'exclusion volontaire ou passive du projet flamand. Cette communauté (qui s'exprime, dans les sondages par le sentiment d'appartenance à la Belgique) inclut, de plus en plus, de facto, les néerlandophones de Bruxelles. Autant dire que pas plus le nom ambigu de Communauté française que l'intention qu'il traîne derrière lui n'a jamais fait symbole au-delà d'une légalité fonctionnelle<sup>1</sup>. Le premier point commun des Wallons et des Bruxellois, c'est leur incompréhension massive et volontaire de cette institution résiduelle qu'ils n'ont jamais désirée.

---

<sup>1</sup> Aucun gouvernement ou exécutif de ladite Communauté n'a recueilli plus de 32 % d'opinions favorables depuis que les sondages de *La Libre Belgique* sont pratiqués.

Avant de parler projet, un préalable : le rétablissement des conditions de la possibilité même d'un débat démocratique qui ne soit plus accaparé par le seul souci de promouvoir ou de préserver des intérêts communautaires ou, au mieux, d'éluder la question initiale du niveau de pouvoir pertinent pour l'exercice de telle ou telle compétence. Que l'incertitude cesse de planer sur cette fausse et lancinante alternative qui obscurcit tous les scénarios : négocie-t-on une solution évolutive (la révolution permanente) dans le brouillard du terme final ou se place-t-on d'entrée de jeu dans la perspective avouée d'une séparation, fût-elle lointaine. Remarquons sur ce point que la pusillanimité est bien du côté flamand : elle se mesure à la versatilité des propos tenus par les uns et par les autres, et à la difficulté de réunir une majorité flamande au plan fédéral appuyant des réformes pour lesquelles tous les partis flamands se déclarent pourtant favorables.

La Belgique, ce qu'il en restera, ce sera d'abord l'exaspération de voir se dissoudre toute ambition politique dans des considérations communautaires. Qu'on puisse enfin se disputer les vraies questions et sur ce qu'on va faire plutôt que de tergiverser sur les frontières d'un nous fantomatique ! C'est ce désir qu'une large majorité de Wallons et de Bruxellois exprime dans le souhait, recueilli par un récent sondage, que les « Francophones<sup>2</sup> » s'entendent pour simplifier « leurs » institutions.

C'est donc qu'au-delà de la Belgique, il y en a encore ; mais il n'y a pas de Francophones : il y a des Flamands et des Belges, wallons et bruxellois, qui partagent à tout le moins une déshérence. L'étiquetage linguistique est le produit temporaire des crispations de la Belgique de papa : subi comme une réponse symétrique et nécessaire du flamingantisme, il se dissoudra avec elle. Seul restera l'usage du français comme langue commune de l'espace public, une langue située à la périphérie de l'identité politique et même, pour une part, culturelle. Comme se maintiendra, de ce côté de la frontière linguistique, le respect des minorités (germanophone ou néerlandophone, qu'elle soit bruxelloise ou des communes à facilité wallonnes) qui n'a jamais fait difficulté. On renouera avec la Belgique des origines où, pour le meilleur comme pour le pire, la langue sera une liberté « facultative ». À la différence de la Flandre, où la langue s'est imposée comme un rempart identitaire, comme une discipline de vie ensemble, sans laquelle les Flamands disparaîtraient à leurs propres yeux.

## UNE COMMUNAUTÉ POLITIQUE

La Communauté française n'incarne donc pas convenablement ce reste de Belgique qui forme néanmoins à bien des égards une société. Au-delà d'une histoire commune, des plis sociaux marquent une densité qui lui est propre. Ainsi, les partis politiques qui se désignent comme nationaux sont de fait organisés sur la base « francophone » (celle que, communément, les Flamands appellent wallonne), tout comme les médias écrits et audiovisuels, publics ou

<sup>2</sup> Ces guillemets de réticence trouveront leur explication plus loin.

privés se fondent dans leur diffusion sur l'existence d'une audience constituée. Dans ce continuum vécu se construisent des repères communs, des notoriétés partagées et un personnel politique qui circule de Bruxelles vers la Wallonie (Hasquin) ou, plus souvent, de la Wallonie vers Bruxelles (Milquet, Ducarme, Onkelinx). Exactement à l'image d'un double mouvement démographique entre la Wallonie et Bruxelles qui accueille une jeunesse en ascension sociale et exporte une part des plus fortunés (vers le Brabant wallon) et de son quart-monde (vers le Hainaut, la région de Charleroi en particulier). À mettre en balance avec le manifeste désinvestissement populaire flamand de Bruxelles, en dépit d'un volontarisme politique revanchard qui maintenant s'épuise : aujourd'hui, 8 % des déclarations fiscales bruxelloises sont remplies en néerlandais.

L'existence politique des deux Régions fait consensus au point que personne ne songe à les remettre en cause. L'évidence de leur différence comme de leur complémentarité saute aux yeux. Tous les spécialistes s'accordent sur la possibilité d'une dynamique économique commune qui profiterait aux deux entités, ce qui n'exclut pas qu'elle puisse être concertée en confiance avec la Flandre voisine. Qu'on le veuille ou non, il y a donc bien une société belge wallo-bruxelloise qui, comme toute autre, se doit de gérer sa diversité et ses rancœurs. Et il faudrait beaucoup d'énergie politique pour la défaire au nom d'institutions fondées sur on ne sait quelle différence ou conflit d'intérêt. Est-ce le propos des tendances régionalistes wallonne et bruxelloise ? La première s'en prend à la Communauté française ; la seconde à la gestion bicommunautaire de Bruxelles.

L'affirmation de cette société « francophone » ne met donc pas en cause la pertinence des deux Régions wallonne et bruxelloise. En même temps, comme on l'a vu, son existence ne trouve pas de reflet institutionnel satisfaisant. Le point commun se situe ailleurs que dans une revendication d'identité fondée sur la langue. Quoique confrontées à des expériences différentes, la Wallonie et Bruxelles ont une conception commune de l'ouverture et du compromis politique, ce qui s'est illustré lors de l'adoption du droit de vote des étrangers. L'idée d'une société multiculturelle fait son chemin en Wallonie comme à Bruxelles, sans qu'elle s'oppose à un enracinement historique. C'est le legs du mouvement ouvrier qui a été un remarquable instrument d'intégration ; sans attendre les philosophes ou les agences gouvernementales, il aura laissé derrière lui une culture démocratique dans les deux Régions. Une culture politique qui demande à se prolonger dans le refus tant des discriminations que des clientèles communautaristes.

Doit-on imputer à la Communauté en tant qu'institution les échecs et l'inadaptation des politiques menées dans la principale de ses compétences, l'enseignement ? C'est ce que pensent ceux qui ne se sont découvert un intérêt pour cette matière qu'en raison de sa régionalisation possible. Or, quoi qu'on en dise, il n'y aurait pas là de solution miraculeuse aux questions concrètes du jour : la déglingue des écoles secondaires poubelles ou encore la difficulté croissante d'y recruter des enseignants motivés et compétents. Devra-t-on pré-

tendre à tout prix que les différences sont par nature ingérables ? Comme si la nature même du politique n'était pas précisément de gérer la différence...

Les troupes du mouvement wallon qui s'étaient forgées une identité sur le refus de la Communauté française sont dans un état pitoyable. À l'autre bout, sur le terrain bruxellois, a émergé l'utopie d'une société multiculturelle *off-shore* qui, se faisant une gloire de sa dés-histoire, réclame la peau de la Communauté ; en bonne place, on retrouve les Flamands éclairés de la capitale qui trouvent là le dernier moyen d'éviter le désastre de leur abandon progressif par les Flamands de chez Flamand. Au milieu, c'est une élite wallo-bruxelloise sortie des mêmes universités qui se dandine à la recherche d'une formule qui lui permette de se redéployer. On pourrait s'arrêter à ce constat curieux : les compétences économiques dévolues aux Régions sont, à lire certains économistes, celles dont Bruxelles et la Wallonie, n'étant pas concurrentes mais complémentaires, tireraient le plus d'avantages à ce qu'elles soient gérées de façon concertée sinon en commun. On n'écartera pas l'idée que bon nombre de compétences, tel l'enseignement supérieur, la recherche voire la culture, ne pourraient que souffrir d'un exercice restrictivement régional.

Le tableau esquissé ci-dessus ne permet pas de déduire un avenir tout fait. L'existence d'une continuité tant négative que positive entre Wallonie et Bruxelles, l'inadéquation de la Communauté française à l'incarner dans sa formule actuelle et l'extrême complexité des mécanismes de gestion commune laissent place à une grande incertitude. Les scénarios radicalement alternatifs, c'est-à-dire ceux qui ne feraient droit qu'aux deux Régions, sont soumis en pratique à un renouveau de crédibilité du mouvement wallon et à l'abandon du modèle bicommunautaire à Bruxelles. Pour autant, les garanties offertes à la minorité néerlandophone de la capitale ne sont sérieusement contestées par personne. La diversité culturelle et religieuse créée par l'immigration n'a pas été traitée de façon différente en Wallonie et à Bruxelles. De part et d'autre, le danger d'une cristallisation politique des rancœurs populaires a été, au moins provisoirement, conjuré comme la présence politique pesante d'une extrême droite organisée.

### **ATTENTION AUX INGÉNIEURS INSTITUTIONNELS**

Le désarroi et la réserve des Wallons et des Bruxellois sur leur devenir commun inspirent les ingénieurs sociopolitiques archéo ou post-nationaux et leur donnent une certaine audience. Mais cette occupation du terrain dans un silence relatif est trompeuse. Car la réserve s'explique par une culture politique. Les compromis entre élites font partie de l'identité politique des sociétés consociatives, même si l'on s'y plie en maugréant contre ceux qui en sont les opérateurs : la Belgique résiduelle continue de se raccrocher à ce modèle des grands pactes pluralistes fondateurs. Par ailleurs, le nationalisme (qui fait l'objet d'un déni affiché) et la nostalgie belge ont des effets paralysants sur l'expression de toute projection réaliste dans le futur.

L'espace commun aux deux Régions ne sera cependant pas viable sans qu'une refondation symbolique n'intervienne pour sceller le dispositif mis en place, ce qui implique un vrai investissement populaire à engager. Beaucoup pensent que les Régions, par une sorte de droit d'aînesse indiscuté, seraient seules susceptibles de déterminer un tel investissement sans lequel, en effet, les questions fonctionnelles de gouvernance (les différences internes, par exemple, ou les divergences d'intérêt) s'avèrent vite insurmontables à quelque niveau qu'on les pose dans une démocratie. Force est de constater qu'en vingt ou trente ans d'existence, elles n'ont pas été à même de déterminer un imaginaire affectif populaire et consistant. L'échec dont on crédite la Communauté est très largement partagé sur ce terrain symbolique. Quant à la gouvernance fonctionnelle, le désir de rattrapage de la Wallonie est à la mesure du désastre de sa gestion passée; celui de Bruxelles à la mesure de l'horrible gestion qu'a connue la ville sous le régime fédéral avant qu'elle ne dispose de son autonomie.

La réussite des entreprises communes à Bruxelles et à la Wallonie est liée aux symboles par lesquels le politique se rendra lisible comme prolongement de la société qui habite les deux Régions. Le symbole n'est pas seulement affaire de communication, il est affaire d'implication et d'adhésion populaire durable. Le pacte qui se bricole aujourd'hui notamment au travers de la commission Arena (ou par la promotion du ministre-président wallon Demotte à la double casquette) devra recevoir l'aval populaire qui marque les moments fondateurs. Les grigris actuels ne font pas illusion. L'ouverture aux représentants de la société civile organisée (ce que nous appelons l'élite) ne suffira pas pour assurer aux politiques la base élargie dont ils ont besoin pour assurer une transition symbolique vers l'au-delà de la Belgique. Cette ouverture et sa conclusion symbolique sont prioritaires tant les mécanismes balkanisants se sont inscrits dans les gênes des élites belges: pourquoi discuter ensemble puisque chacun pourrait décider différemment (de l'exportation des armes, du droit de vote des étrangers, de l'âge de la scolarité...) dans son coin? Cela sans compter le dédale inextricable de l'exercice actuel des compétences de la Communauté française qui obscurcit la conscience de tous ceux qui en ont l'expérience aujourd'hui.

La discussion large et le compromis qui en suivra seront le prolongement de la société « francophone » et de la communauté politique existantes et lui donneront une assise symbolique; soit les outils pour affronter la première, mais décisive épreuve de l'auto-désignation. ■